

Tableau de suivi du traitement en cours par méthylphénidate (MPH)

Veillez consulter l'ensemble des informations du Résumé des Caractéristiques du Produit (RCP) du médicament prescrit (vérifier la tranche d'âge et l'indication lors de l'initiation du traitement) disponible sur la base de données publique des médicaments <http://base-donnees-publique.medicaments.gouv.fr/>.

Comme indiqué plus en détails dans le Résumé des Caractéristiques du Produit du médicament prescrit, la croissance des patients ainsi que leur état psychiatrique et cardiovasculaire doivent être surveillés régulièrement :

Chez l'enfant :

- La pression artérielle et le pouls doivent être enregistrés sur une courbe percentile à chaque adaptation posologique, puis au moins tous les 6 mois
- La taille, le poids et l'appétit doivent être mesurés au moins tous les 6 mois et notés sur une courbe de croissance

Chez l'adulte :

- La pression artérielle et le pouls devront être contrôlés à chaque renouvellement soit tous les mois.
- Le poids et l'appétit doivent être mesurés régulièrement

Chez tous les patients : L'apparition ou l'aggravation des troubles psychiatriques doit être suivie lors de chaque adaptation posologique, puis au moins tous les 6 mois et à chaque visite

Date de l'évaluation initiale :

Nom du patient :

Date de naissance :

Age :

Sexe :

	Mesures de base	Rendez-vous suivants											
Date de l'évaluation													
Motif de l'évaluation													
Pression artérielle													
Fréquence cardiaque													
Poids (kg)													
Taille (cm)													
Appétit													

Nous vous rappelons que tout effet indésirable doit être déclaré au Centre régional de pharmacovigilance (CRPV) dont vous dépendez ou via le portail de signalement des événements sanitaires indésirables du ministère chargé de la santé <http://www.signalement.social-sante.gouv.fr>.

Pour plus d'informations, consulter la rubrique « Déclarer un effet indésirable » sur le site Internet de l'ANSM : <http://ansm.sante.fr>.